

en ce qui dépendait d'elle. Le surintendance de sa maison fut enlevée à Richelieu ; la marquise de Combalet, une de ses dames d'honneur, qui était la nièce chérie du ministre et qui passait pour sa maîtresse, fut chassée du palais ; les capitaines des gardes, et tous les domestiques placés par le surintendant reçurent également leur congé. Le cardinal au lieu de s'emporter en menaces et en injures, eut recours aux supplications et vint se jeter aux pieds de la princesse. Comme le roi entra en ce moment chez sa mère, celle-ci l'apostropha rudement, et ajouta en s'adressant à son fils : « Voyez ce prêtre cafard et hypocrite, admirez avec quelle » bassesse il s'humilie pour se faire pardonner son impudeur ; » allez, croyez-moi, chassez de votre présence ce misérable » qui feint un grand attachement à votre personne et qui » n'aime en vous que votre couronne ; » puis d'un signe elle indiqua la porte au premier ministre.

Quand Marie de Médicis fut seule avec Louis XIII, elle essaya un dernier effort pour fixer l'irrésolution de son fils ; Richelieu ne lui en donna pas le temps ; remis de son trouble, il sentit le danger où il s'exposait en abandonnant le roi aux suggestions de sa mère, se repentit d'avoir cédé la place et voulut revenir sur ses pas ; mais les huissiers, qui déjà avaient reçu des ordres de la reine mère, refusèrent de le laisser pénétrer auprès de Louis XIII ; alors il fit un détour et arriva au cabinet de sa majesté par une petite chapelle dont on avait oublié de fermer la porte. A sa vue, Marie de Médicis entra dans un état d'exaspération extraordinaire, elle l'accabla d'injures et d'outrages, et toute baignée de larmes, elle demanda à son fils s'il serait assez dénaturé pour préférer « un

valet à sa mère. » Louis XIII, que cette scène fatiguait beaucoup, garda le silence, sortit sans jeter les yeux ni sur Richelieu ni sur la reine, et partit immédiatement pour Versailles. Le cardinal se crut perdu, et revint à son hôtel pour faire ses préparatifs de départ.

La disgrâce du premier ministre paraissait certaine ; le triomphe de la reine-mère semblait assuré, déjà tous les courtisans se pressaient en foule dans les salons du palais du Luxembourg, qui était la demeure de Marie de Médicis, lorsqu'un ami de Richelieu, le duc de Saint-Simon, inspira au roi l'idée de revoir encore une fois le cardinal avant de le renvoyer. Celui-ci, averti de ce désir du monarque, vole à Versailles, cause avec le roi, fait de nouvelles protestations de son dévouement à sa personne, et mène ses affaires avec tant d'adresse, qu'il reprend tout son ascendant et devient plus en faveur que jamais. Ainsi la reine-mère se trouva perdre la partie pour avoir négligé de pousser un verrou et de suivre son fils à Versailles.

Ce jour fut nommé la journée des dupes, à cause du grand nombre des courtisans qui s'étaient laissés entraîner dans le parti de la reine, et qui eurent fort à regretter de s'être prononcés contre le cardinal ; le garde des sceaux Marillac fut envoyé en exil pour le reste de sa vie ; son frère, le maréchal de France, fut privé de son commandement de l'armée d'Italie, et banni du royaume ; enfin tous les amis de la reine-mère et ceux qui avaient trempé dans le complot furent sévèrement punis. Marie de Médicis elle-même fut plus que jamais entourée d'espions qui étaient chargés de rendre compte de ses moindres démarches ; et Richelieu, pour ne pas oublier le



plus petit renseignement, mettait par écrit, jour par jour, les avis, les mots, les bruits qu'il recueillait par lui-même ou par ses agents. Ces notes, qui sont pour la plupart de sa main et qu'il ne destinait pas à voir le jour, ont fort heureusement échappé à la destruction, et sont passées à la postérité sous le nom de « Journal fait pendant le grand orage de la » cour. » Ce journal peut être regardé comme un chef-d'œuvre de ruses et d'adresse parmi les archives de la police, si riches en infamies de toute nature.

Cependant, à la sollicitation du roi, Marie de Médicis et le cardinal gardèrent les apparences d'une réconciliation trompeuse; la princesse reprit séance au conseil, et fit même publiquement l'éloge du ministre; mais dans l'ombre, l'Italienne méditait sa vengeance. Par ses conseils, Gaston, qui avait déclaré se soumettre aux volontés du roi et reconnaître combien le cardinal était utile au service du prince et au bien de l'état, changea subitement d'allures et de conduite; un matin il se rendit chez Richelieu, accompagné de douze de ses gentilshommes, et annonça au ministre qu'il lui retirait la parole qu'il lui avait donnée de ne rien tenter contre sa personne; qu'il voyait en lui l'ennemi de la reine-mère, qu'en conséquence il ne se ferait pas faute de le punir; et que malgré le caractère de prêtre dont il était revêtu, il lui ferait sentir qu'il était mal venu de s'en prendre à de si grands personnages que lui et sa mère.

Les gestes et les regards qui accompagnèrent les menaces de Gaston, l'air insolent des gentilshommes qui composaient sa suite, remplirent de terreur l'âme de Richelieu; et aussitôt que le prince fut sorti, il accourut auprès de Louis XIII

pour lui rendre compte de ce qui s'était passé. Le roi appela immédiatement son frère au Louvre, le réprimanda vertement de l'audacieuse visite qu'il avait faite à son ministre, et lui signifia que dans la lutte qu'il lui avait annoncée il servirait de second au cardinal et qu'il le protégerait contre tous ses ennemis.

Gaston, qui était d'une remarquable lâcheté, redoutant quelque tentative d'empoisonnement ou d'assassinat sur sa personne de la part du roi ou du cardinal, quitta la cour le jour même et se retira dans la ville d'Orléans, qu'il fit soulever en sa faveur. Ensuite il manda ses compagnies d'ordonnance, convoqua la noblesse de son gouvernement, fit des achats d'armes et de munitions de guerre, ordonna des levées de troupes dans le Maine, en Normandie et dans le Limousin, afin de former une armée qui le mit en état de s'emparer des passages de la Loire et de fomenter une guerre civile dans les provinces du centre et du midi.

A la cour, Marie de Médicis ne craignit pas de dire ouvertement qu'il était malheureux que Gaston, le jour de sa visite au cardinal, ne l'eût pas frappé de son poignard, que tout eût été fini, et que la bonne harmonie aurait immédiatement été rétablie entre les deux frères et les deux reines. D'après les paroles de la mère du roi, Richelieu comprit que la haine de ses ennemis était implacable et qu'il ne devait attendre d'eux ni grâce ni merci. De son côté, il résolut de ne plus garder de réserve envers eux, et profitant de son ascendant sur Louis XIII, il détermina le monarque à faire emprisonner sa mère.

Le projet présentant quelque difficulté à Paris, le roi tendit



un piège à Marie de Médicis, fit un voyage avec elle au château de Compiègne et en repartit pendant la nuit, laissant la reine-mère sous la garde du maréchal d'Estrées et d'un officier nommé la Ville-aux-Clercs. « En même temps, dit Richelieu, on fit commandement à la princesse de Conti et aux duchesses d'Ognano, d'Elbeuf et à la connétable de Lesdiguières, de se retirer chacune dans leurs terres. Vautier, médecin de Marie de Médicis, le plus dangereux instrument de la faction, fut envoyé à la Bastille, où vint le lendemain le maréchal de Bassompierre, que la princesse de Conti avait attiré à ce parti, et l'abbé de Foix, qui faisait métier d'être dans toutes les intrigues de la cour. Après quoi, sa majesté écrivit aux parlements et aux gouverneurs des provinces, pour leur donner connaissance des justes raisons qui l'avaient obligée d'en user de la sorte, et leur commander de se tenir au repos. »

L'explication de toute la conduite de Louis XIII dans cette affaire, est que ce prince sentant son incapacité pour gouverner le royaume, jugeait moins dangereux pour sa vie d'être sous la dépendance d'un ministre que sous celle de sa mère ou de son frère. Sa majesté ne s'arrêta pas à l'emprisonnement de Marie de Médicis, elle envoya des troupes contre Gaston et l'obligea de se retirer successivement d'Orléans, de Dijon, et de se sauver avec les ducs de Bellegarde et d'Elbeuf jusqu'en Lorraine. Le duc de cette province, qui avait personnellement à se plaindre du cardinal relativement aux limites et enclaves de ses états dans les trois évêchés, écouta favorablement la proposition d'une ligue contre le ministre et celle d'un mariage à conclure entre Gaston et sa sœur.

Le roi envoya immédiatement de nouvelles garnisons à Dijon, à Auxonne, à Bellegarde et à Saint-Jean de Losne, et publia un édit qui déclarait atteints et convaincus du crime de lèse-majesté les ducs d'Elbeuf, de Bellegarde, de Rouanès, le comte de Moret, le président Coigneux Puy-Laurens, le Père Chanteloup, le nouvel intendant de sa nièce, et tous ceux qui avaient été liés d'amitié avec son frère ou qui étaient sortis avec lui du royaume. En conséquence de cet arrêt, leurs fiefs furent réunis au domaine, leurs biens confisqués, leurs titres éteints et des poursuites exercées contre leurs personnes. Dans l'intervalle, Marie de Médicis s'était échappée de Compiègne et avait pris le parti de quitter la France pour se retirer à Bruxelles. Son évasion avait été suggérée ou facilitée par le cardinal lui-même, qui, par cet expédient, se trouvait débarrassé de sa plus redoutable ennemie; et ce qui contribue à justifier cette opinion, c'est qu'en apprenant sa fuite il ne fit paraître aucun mécontentement, et dit simplement « que la sortie de la reine et celle de Monsieur étaient pour le royaume comme une purgation salutaire. »

Dès ce moment Richelieu devint l'arbitre de la cour; personne, sans son aveu, ne conserva d'accès auprès de Louis XIII; Anne d'Autriche fut confinée dans ses appartements; le cardinal intercepta les lettres que lui écrivait sa dame d'atour, la comtesse de Fargis; et, sans égard pour la reine, il se servit de cette correspondance intime pour faire juger la comtesse par une chambre de justice. Quand le premier ministre n'eut plus à s'occuper de ses ennemis, il songea à former un entourage au taciturne Louis XIII pour lui faire oublier entièrement les personnes qu'il avait éloignées



de lui. Son éminence lui donna entre autres une belle jeune fille, mademoiselle de Hautefort, non pas en qualité de maîtresse, car le pauvre sire ne pouvait aimer des femmes que l'espèce, mais comme amie et pour lui tenir compagnie.

Quelques historiens ont prétendu que malgré son bigotisme apparent et son impuissance absolue, Louis XIII se plaisait à user de grandes privautés avec elle, et cherchait à se faire illusion sur les ardeurs insensées d'une imagination corrompue. D'autres écrivains contestent cette allégation, prétendant que les amours de Louis XIII avec son amie étaient purement spirituels, d'âme à âme, qu'il ne se permettait rien qui fût contraire aux strictes lois de la bienséance; et pour mieux faire ressortir la chasteté du roi, ils citent une anecdote extrêmement hasardée, qui est d'autant plus mal choisie, qu'en admettant qu'elle fût concluante pour détruire l'accusation d'homme vicieux portée contre le monarque, elle n'en servirait pas moins à établir que la reine faisait bon marché de l'honneur de son mari et ne s'inquiétait guère de lui donner des bâtards.

Ils racontent que mademoiselle de Hautefort, étant devenue tout à la fois la mignonne et la confidente d'Anne d'Autriche, se chargeait des lettres de la reine pour ses amants et réciproquement de ceux-ci pour la princesse; qu'un jour Louis XIII entra dans l'appartement de sa femme au moment où elle achevait de lire un billet dont elle avait de bonnes raisons de lui faire un mystère, et qu'elle le remit précipitamment à la favorite. Sa majesté, intriguée par le mouvement de la reine, réclama le billet à mademoiselle de Hautefort, et sur son refus il essaya de le lui enlever; tous deux

se débattirent assez longtemps sur le ton du badinage; enfin mademoiselle de Hautefort, fatiguée de la lutte, mit le billet dans son sein, et le jeu en resta là, Louis XIII n'ayant pas osé prendre cette lettre dans l'endroit où l'espiègle demoiselle l'avait placée.

Pendant que le roi s'occupait d'intrigues d'alcôve, le cardinal poursuivait les partisans de Marie de Médicis et de Gaston avec un acharnement cruel, établissait un tribunal extraordinaire pour instruire le procès du maréchal de Marillac, l'un de ceux qu'il redoutait le plus; et malgré les remontrances du parlement, transformait sa propre maison de Ruel en prison d'état, et faisait juger son ennemi dans une des salles du palais par une commission de vingt-quatre membres, tous désignés par lui. Cependant les accusations qui pesaient sur Marillac étaient tellement invraisemblables et dénuées de toute espèce de preuves, que la condamnation ne fut prononcée qu'à la majorité d'une voix.

Richelieu était si peu assuré du résultat de ce procès, qu'il ne put s'empêcher de témoigner sa joie en apprenant la condamnation à mort, et qu'il s'écria: « Vraiment nous devons » reconnaître que Dieu donne aux juges des lumières qu'il » refuse aux autres hommes, car j'avoue que tout en désirant me débarrasser de ce satané maréchal, je n'avais pas » vu comme eux les preuves de ses méfaits! » L'infortuné Marillac n'eut que trois jours pour se préparer à mourir, et le 10 mai 1632 il eut la tête tranchée. La seule grâce que le roi accorda à sa famille fut de permettre qu'on élevât l'échafaud sur le dernier perron de l'hôtel de ville, pour lui éviter la honte d'être conduit au supplice dans une charrette.



Pour déterminer la condamnation de cet infortuné, le cardinal avait fait valoir des accusations de péculat, allégations d'autant plus ridicules qu'elles étaient formulées contre un homme dont la fortune ne s'élevait pas à cent mille écus, et par un ministre qui habitait une somptueuse demeure où le roi et la reine avaient leurs appartements, comme à Fontainebleau ou au Louvre; par un ministre qui avait transformé le village de Richelieu en une cité, favorisée de privilèges de toutes sortes, d'un collège royal, et d'une académie destinée à l'éducation de la noblesse; enfin par un ministre qui possédait des richesses si considérables, qu'il pouvait dépenser annuellement pour sa propre maison jusqu'à dix millions, somme exorbitante, surtout pour l'époque.

Richelieu était arrivé à l'apogée de sa fortune; il réunissait en sa personne les dignités de cardinal, de duc et pair, de grand maître de la navigation, de gouverneur de Bretagne, de premier ministre, indépendamment des titres d'un grand nombre de terres, de domaines, d'abbayes ou de bénéfices qu'il s'était attribués; néanmoins son orgueil de prêtre ne se trouvait pas encore satisfait; il semblait impatient de n'être qu'un ministre, et parfois on l'entendait accuser le sort de ne pas l'avoir fait asseoir sur un trône. Aucun roi n'eût été, en effet, plus digne que lui de porter une couronne: perfide, cruel, implacable, il possédait toutes les qualités qui font les grands princes; et certes son pied n'eût pas chancelé en marchant dans le sang.

Malgré les proscriptions du cardinal, Marie de Médicis n'en travaillait pas moins à le renverser du pouvoir; et de son côté, Gaston rassemblait des troupes à Nancy, où il

s'était retiré pour tenter une invasion en France et forcer le roi à renvoyer son ministre. Avant d'entrer en campagne, le duc d'Orléans eut soin de se faire précéder par un manifeste fort remarquable qui était adressé au roi et au parlement. Le prince accusait Richelieu d'affreux déportements, de crimes exécrables; il l'appelait prêtre scélérat et impie, puis il formulait ainsi ses principales accusations: « Sire, ce » tyran formidable force votre parole, dispose de votre seing, » de votre sceau et de vos armes malgré vous; il dépense en » un jour six fois plus dans sa maison que vous ne faites dans » la vôtre; et pendant qu'il dévore deux cents millions arrachés aux peuples, voyez ce qui se passe dans le royaume. » Un tiers à peine de vos sujets mange du pain ordinaire; un » autre tiers ne vit que de pain noir mêlé d'orge et d'avoine, » et le dernier tiers ne se nourrit que de glands, d'herbes » et de racines, comme les bêtes. J'ai vu ces misères et j'en » ai été effrayé; mais ce qu'il y a de plus terrible pour votre » couronne, c'est que la noblesse se trouvera bientôt réduite » aux mêmes extrémités.

» Ne vous apercevez-vous pas qu'il dépouille les familles » nobles de leurs biens et de leurs privilèges, sous prétexte » d'augmenter votre pouvoir; tandis qu'au contraire il travaille à agrandir sa propre puissance? Ne voyez-vous pas » qu'un nombre considérable de vos places se trouve sous » sa domination; ne possède-t-il pas le comté de Brouage, » les îles d'Oléron, de Ré, les villes de la Rochelle, de » Saumur, d'Angers, de Brest, d'Amboise, du Havre, de » Pont-de-l'Arche, de Pontoise et tant d'autres encore? N'est-il » pas le maître de la Provence, de la citadelle de Verdun?